EDMOND DE ROTHSCHILD

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

EURO HIGH YIELD (le « Compartiment »), un Compartiment de l'EDMOND DE ROTHSCHILD FUND (le « Fonds »)

Catégorie d'Actions A USD H (la « Catégorie ») - LU1160363476

Société de gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg)

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement : L'objectif d'investissement du Compartiment consiste à surperformer son indice de référence sur la période d'investissement recommandée en gérant activement le risque de taux d'intérêt et le risque de crédit.
Indice de référence : L'indice de référence du Compartiment est l'ICE BOFA Merrill Lynch BB-B Euro Non-Financial High Yield Constrained, couvert en USD.
Le Compartiment est activement géré. L'indice de référence sert uniquement à des fins de comparaison.
Politique d'investissement : Le Gestionnaire d'investissement inclura systématiquement des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans son analyse financière afin de sélectionner les sociétés les mieux notées.
Au moins 75 % des sociétés composant le portefeuille reçoivent une notation ESG. Le processus de sélection comprend un filtrage positif, qui sélectionne les sociétés les mieux adaptées à l'univers, ainsi qu'un filtrage négatif, au moyen duquel le Gestionnaire d'investissement a établi une politique d'exclusion formelle qui intègre l'exclusion des sociétés controversées liées aux armes, au charbon et au tabac. Des informations complémentaires sur l'approche d'investissement responsable du Compartiment sont disponibles sur le site Internet du Gestionnaire d'investissement : https://www.edmond-de-rothschild.com/en/Pages/Responsible-investment.aspx.
Le Compartiment relève de l'Article 8(1) du Règlement SFDR, dans la mesure où il promeut une combinaison de caractéristiques ESG, bien qu'aucun indice de référence n'ait été désigné aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales.
Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) font partie des composantes de la gestion et sont pris en compte dans la décision finale d'investissement, bien que leur poids ne soit pas défini au préalable.
Compte tenu de sa stratégie ESG, le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales, mais n'investit pas dans des activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE relatifs aux activités économiques durables sur le plan environnemental, dans le cadre du Règlement sur la taxonomie.
La stratégie d'investissement du Compartiment consiste à composer un portefeuille représentatif des attentes du Gestionnaire d'investissement concernant les marchés européens du crédit à rendement élevé. Les titres à rendement élevé présentent un risque de défaillance plus élevé que les obligations notées « Investment Grade ». Afin d'atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment et de sélectionner les émetteurs les plus attrayants, la stratégie combinera l'analyse fondamentale du crédit et l'analyse de la valeur relative du crédit.
Le portefeuille du Compartiment investira au moins 60 % de ses actifs nets dans des titres à rendement élevé (c'est-à-dire dont la notation est inférieure à BBB- selon Standard & Poor's, ou une notation équivalente). Le Compartiment conservera une notation globale moyenne entre BB+ et B-.
Le Compartiment peut utiliser des instruments financiers dérivés pour atteindre son objectif d'investissement
La sensibilité du Compartiment par rapport aux taux d'intérêt peut fluctuer entre 0 et 8.
La Catégorie sera protégée contre les fluctuations de taux de change EUR/USD.
La durée minimum de placement recommandée est de 3 ans.
Fréquence d'achat ou de vente d'actions : Chaque jour ouvré du Luxembourg et de France, excepté le Vendredi saint, le 24 décembre (Veille de Noël) et les jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel d'Euronext Paris S.A.) pour les ordres reçus par l'agent de transfert avant 12 h 30 le Jour de calcul de la VNI et traités sur la base de la valeur nette d'inventaire du jour.
Affectation du revenu : Capitalisation

Profil de risque et de rendement

À risque plus faible — À risque plus élevé



rendement potentiellement plus faible — rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

La définition de la catégorie de risque et de rendement est basée sur les données de performance historiques et/ou la limite de risque indiquée dans la politique d'investissement du Compartiment. Elle peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. La catégorie de risque et de rendement présentée peut évoluer dans le temps. La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le Compartiment ne bénéficie d'aucune garantie, ni protection du capital.

Ce Compartiment est noté en catégorie 4, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques précisées dans la rubrique « Objectifs et politique d'investissement » ainsi que la devise propre de la part.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Lorsqu'un important niveau d'investissement est réalisé en titres de créances.

Risque de liquidité : Les marchés relatifs à certains titres et instruments peuvent présenter une liquidité restreinte. Cette liquidité restreinte peut être défavorable au Compartiment, tant au regard de la réalisation des cours indiqués que de l'exécution des ordres aux prix souhaités.

Impact des techniques telles que les contrats de produits dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut entrainer une diminution des actifs plus importante que la diminution des actifs sous-jacents investis ou des marchés.

Risque de contrepartie : Lorsqu'un Fonds est couvert par des garanties ou lorsqu'il est fortement exposé aux investissements par le biais de contrats avec un tiers.

Risque opérationnel : Le Compartiment peut enregistrer des pertes en raison de la défaillance des processus opérationnels, notamment ceux liés à la garde des actifs.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur nette d'inventaire.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou distribué.	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	1,27 %
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance La commission de performance est fixée à 15 % et est calculée en comparant la performance des actions du Compartiment à celle d'un actif de référence indexé, sur la Période de calcul concernée. Cette commission est due même en cas de réduction de la Valeur Nette d'Inventaire à condition que cette baisse de la Valeur Nette d'Inventaire soit inférieure à celle de l'indice de référence. La méthode de calcul est décrite dans le prospectus (modèle de surperformance 2). Payable annuellement le 30 juin.	

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, notamment les coûts de commercialisation et de distribution des catégories d'actions. Ces coûts réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

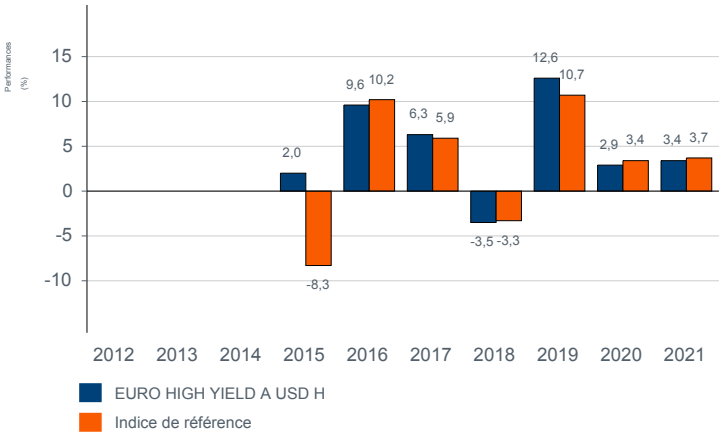
Les investisseurs peuvent obtenir le montant réel des frais d'entrée et de sortie auprès de leur conseiller ou distributeur. Dans certains cas, il est possible que l'investisseur paye moins.

Le montant des frais courants se fonde sur les dépenses de la dernière année pour l'exercice clôturé en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les commissions de performance et les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC.

La commission de performance versée au titre de la clôture de l'exercice précédent en juin 2021 représente 0,21 % de l'actif net.

Pour plus d'informations concernant les frais, notamment des informations sur les commissions de performance et leur calcul, veuillez consulter la fiche de données du Compartiment qui se trouve dans le prospectus du Fonds.

Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.
Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des parts, mais incluent les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées.

Les performances passées sont calculées en USD, dividendes nets réinvestis.

EURO HIGH YIELD a été lancé le 01.02.1997

Date de création de la Catégorie d'actions : 05.2014

Indice de référence : Indice ICE BOFA Merrill Lynch BB-B Euro Non-Financial High Yield Constrained, couvert en USD

Informations pratiques

Dépositaire : Edmond de Rothschild (Europe).

Des documents plus détaillés sur l'Edmond de Rothschild Fund, les compartiments et les catégories d'actions disponibles, tels que le prospectus et les rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenus gratuitement, en version anglaise, auprès du siège social d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg), à l'adresse : 4 rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg.

Le dernier cours des actions est disponible en ligne sur https://funds.edram.com/en.
Ce document décrit la Catégorie du Compartiment. Le prospectus, ainsi que les rapports annuels et semestriels sont préparés pour le Fonds dans son ensemble. Les actifs et passifs des divers compartiments sont séparés. Les actifs de tous les Compartiments sont uniquement disponibles afin de satisfaire aux créances, responsabilités et obligations associées aux Compartiments concernés. Les actionnaires sont autorisés à convertir toutes ou une partie des actions en actions d'une autre catégorie du Compartiment, ou en actions du même compartiment ou provenant d'un autre. Pour plus d'informations sur la conversion des actions, veuillez consulter la section du prospectus consacrée à ce sujet intitulée « Conversion d'actions ».
Des informations détaillées relatives à la politique de rémunération à jour de la Société de gestion, à savoir, notamment, une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, l'identité des personnes chargées de l'attribution de la rémunération et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération, le cas échéant, sont disponibles à l'adresse suivante : https://www.edmond-de-rothschild.com/fr/Pages/legal.aspx.
Une copie papier de la synthèse de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande aux actionnaires.

Ce Fonds est régi par le droit fiscal du Luxembourg, ce qui pourrait avoir une incidence sur votre situation fiscale en fonction de votre pays de résidence. Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à consulter un conseiller fiscal.

La responsabilité d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
Le Compartiment et ses actions n'ont pas été enregistrés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis d'Amérique et le Fonds n'adressera pas de demande afin de recevoir l'autorisation d'offrir ou de vendre des actions au public conformément aux dispositions de l'U.S. Securities Act de 1933. Le Compartiment n'est pas enregistré conformément à l'U.S. Investment Company Act de 1940, et n'a pas vocation à l'être. Les actions de ce Compartiment ne peuvent pas être offertes et ce document ne peut être distribué aux États-Unis d'Amérique ou sur un quelconque de ses territoires, possessions ou régions relevant de sa compétence.

AVERTISSEMENT : CE FONDS PEUT INVESTIR À 100 % DANS DES TITRES À REVENU FIXE DE FAIBLE QUALITÉ DE CRÉDIT, CE QUI PRÉSENTE DONC UN RISQUE DE CRÉDIT TRÈS ÉLEVÉ.

Ce Fonds est autorisé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) est autorisé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 22.03.2022.